

Déclaration ministérielle sur la santé, l'environnement et les changements climatiques

À l'occasion de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22) à Marrakech, le 15 novembre 2016, nous, ministres et représentants de haut niveau, reconnaissons que près d'un quart de la charge de morbidité mondiale, et environ 12,6 millions de décès chaque année, sont imputables à des facteurs environnementaux modifiables.¹

Nous reconnaissons également que les changements mondiaux, environnementaux et sociaux, notamment les changements climatiques expliquent une part importante de ces risques, et ont un impact direct sur la santé humaine.

Alors que les données s'accumulent sur les effets des facteurs environnementaux et des risques climatiques sur la santé, l'action politique et les investissements engagés dans ce domaine restent insuffisants pour traiter ces problèmes au niveau planétaire, ce qui contribue à l'augmentation des dépenses de santé à travers le monde.

Nous *reconnaissons* également que les interventions de santé publique liées aux changements climatiques devraient prendre en compte les facteurs de risque environnementaux ainsi que les effets négatifs de l'évolution du climat sur la santé. Nous *reconnaissons* par conséquent qu'il faut améliorer les capacités sanitaires nationales de prévention et de traitement des maladies d'origine environnementale.

Nous reconnaissons également, néanmoins, qu'une importante occasion d'agir nous est offerte. Comme l'état de l'environnement a des incidences majeures sur la santé humaine et le bien-être, la protection de l'environnement et du climat engendrent des gains pour la santé qui sont des bienfaits sociaux et économiques de premier plan. Ceux-ci constituent des forces puissantes pour susciter l'adhésion du public à ces mesures et inciter à l'action politique. Depuis le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques négocié à la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les principaux accords et cadres relatifs à l'environnement et au développement font clairement référence aux liens entre dégradation de l'environnement, changements climatiques et santé.

La protection et l'amélioration de la santé forment un pilier essentiel du développement durable et de la riposte aux changements climatiques. Il faut, pour résumer, une approche plus intégrée et intersectorielle pour améliorer la santé, réduire les inégalités, promouvoir une production et une consommation alimentaires durables et protéger l'environnement, une démarche qui devrait promouvoir la cohérence des politiques, l'efficacité et l'équité.

Nous reconnaissons que des politiques bien conçues de lutte contre les risques environnementaux, notamment celles visant à réduire les émissions de polluants climatiques, sont très profitables à la santé publique, notamment en réduisant la charge de morbidité mondiale, en s'attaquant à l'augmentation des maladies non transmissibles telles que les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux, le cancer et les maladies respiratoires chroniques, et en réduisant les pressions environnementales qui pourraient contribuer aux migrations et à ses effets sur la santé et le bien-être. Ces bienfaits démontrent que ce qui est bon pour l'environnement l'est aussi, bien souvent, pour la santé.

¹ WHO, 2016. Preventing disease through healthy environments: A global assessment of the burden of disease from environmental risks. World Health Organization, Geneva

Nous reconnaissons de surcroît que l'Assemblée mondiale de la Santé comme l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement ont respectivement adopté plusieurs résolutions en vue de mobiliser les secteurs de la santé et de l'environnement face à des risques environnementaux majeurs, notamment les changements climatiques, la pollution de l'air, l'eau et l'assainissement, la sécurité sanitaire des aliments, les déchets et l'exposition aux produits chimiques dangereux et toxiques, ainsi que concernant les liens entre la dégradation de l'environnement, les problèmes de santé et le bien-être.

Nous saluons les capacités respectives de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), du secrétariat de la CCNUCC et des autres organismes des Nations Unies en ce qui concerne la santé, l'environnement et les changements climatiques.

Nous reconnaissons en outre que les efforts constants déployés pour agir sur les liens entre la santé, l'environnement et les changements climatiques auront à gagner d'une participation active des gouvernements nationaux, des organisations intergouvernementales, des organismes chargés de l'environnement et de la santé et des autres groupes de la société civile et des autres principaux acteurs, notamment le secteur privé et la communauté des chercheurs.

Nous reconnaissons que les résultats de la Deuxième Conférence mondiale de l'OMS sur la santé et le climat, qui s'est tenue à Paris les 7 et 8 juillet 2016, ont donné une impulsion majeure aux efforts mondiaux en matière de santé et de changements climatiques, et démontré que la communauté de la santé est solide et prête à mettre en œuvre l'Accord de Paris.

En outre, nous reconnaissons les efforts constants déployés par les États, les organisations et les partenariats face à la dégradation de l'environnement, aux changements climatiques et aux problèmes de santé publique connexes, notamment les conférences et engagements ministériels régionaux en matière de santé et d'environnement, et sur certains thèmes environnementaux et sanitaires, notamment la Coalition pour le climat et la qualité de l'air en vue de réduire les polluants atmosphériques à courte durée de vie, le Cadre mondial pour les services climatologiques et le nouveau Programme pour les villes issu de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (*Habitat III*) tenue en 2016 à Quito.

Nous encourageons les organisations et les processus à tous les niveaux à stimuler et accroître l'échange de bonnes pratiques, de données d'expérience et de compétences techniques en vue de renforcer la santé, d'améliorer le suivi de la santé et la protection de l'environnement, mais aussi à investir les ressources nécessaires et à promouvoir la coopération dans ce domaine.

Nous encourageons les pays à prendre en compte les problématiques de santé dans leurs contributions déterminées au niveau national, leurs plans d'adaptation nationaux et leur communication nationale, dans le cadre de la CCNUCC.

Nous, ministres et représentants de haut niveau, notons qu'il n'existe actuellement aucune alliance mondiale de haut niveau qui traite l'ensemble complet de liens qui unissent la santé, l'environnement et les changements climatiques.

Nous saluons les efforts déployés par l'OMS, le PNUE, l'OMM et le secrétariat de la CCNUCC, conjointement avec le Gouvernement marocain, pour lancer une initiative mondiale sur la santé, l'environnement et les changements climatiques en vue de favoriser une meilleure gestion des risques environnementaux et climatiques pesant sur la santé et de promouvoir un développement sobre en carbone, résilient aux changements climatiques, durable et inclusif visant à garantir la bonne santé et le bien-être.

Nous appelons l’OMS, le PNUE, l’OMM et le secrétariat de la CCNUCC à œuvrer avec les pays et avec les entités concernées des Nations Unies, les conférences ministérielles régionales sur la santé et l’environnement, les organisations régionales, les autres parties prenantes concernées et les parties intéressées, à recenser et recommander les mécanismes les plus efficaces pour atteindre ce but.